

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 35.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 5 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 14 SEPTEMBRE 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces: Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Etat sanitaire de la Cité de Montréal, par G. E. D.—
Revue Européenne, par P. C.—L'abonnement.—
Bibliographie.—Les aventures du capitaine Hatteras, par Jules Verne (suite).—Incendie de Saint-Hyacinthe.—Nos gravures: François de Borgia devant le cercueil d'Isabelle de Portugal, par Adrien Dezamy; La tétrologie de Wagner, par E. G.—Historique du chemin de fer intercolonial, par B. (suite).—Excursion à New-York sous le patronage de la Société Saint-Jean-Baptiste et de l'Union Saint-Joseph de Montréal; Statue Lafayette.—Enigmes, charades, problèmes, questions, etc.—Poésie: Par un soleil d'été, par Edouard Huot.—Littérature canadienne: Le roi des étudiants, par Vincetas-Eugène Dick (suite).—Nouvelles générales: Québec, Saint-Hyacinthe, Egypte, Chine, Orient.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail à Montréal.

GRAVURES: Gravures qui accompagnent le texte des aventures du capitaine Hatteras; Richard Wagner et ses principaux artistes; Le théâtre de Wagner à Bayreuth, vue extérieure; François de Borgia devant le cercueil d'Isabelle de Portugal; Philadelphie: Intérieur du palais de l'Agriculture.

ÉTAT SANITAIRE DE LA CITE DE MONTRÉAL

M. le Dr. A. B. LaRocque, officier de santé, a présenté un rapport très-complet sur ce sujet si important. Le travail du savant docteur est une étude sérieuse, dans laquelle il ne se contente pas de classer les décès, d'enregistrer la proportion des mortalités, de rechercher les causes qui provoquent les maladies, mais, de plus, offre au public des considérations précieuses sur l'avenir de la race Canadienne-française, et sur le sort des enfants trouvés. Ce rapport mérite d'être soigneusement lu par tout citoyen qui prend à cœur la chose publique, par tout homme qui est mu par le patriotisme, ou tout simplement par la philanthropie.

Nous ne pouvons en indiquer que quelques-uns des résultats les plus saillants.

La mortalité totale de la ville pour l'année 1875 a été de 4,528, dont 200 mort-nés, 2,278 enfants, 2,050 adultes. 569 morts ont été causées par la variole. En portant le chiffre de la population de Montréal à 132,000, le docteur établit, au moyen de ses statistiques, les proportions suivantes :

| | Popula-tion. | Morta-lité. | Mortalité par 1000. |
|---------------------------|--------------|-------------|---------------------|
| Canadiens-Français..... | 68,000 | 2,900 | 42.50 |
| Irlandais Catholiques.... | 30,000 | 698 | 23.26 |
| Protestants..... | 34,000 | 740 | 21.76 |
| Total..... | 132,000 | 4,328 | 32.78 |

| | Nata-lité. | Acerois-sement. | Natalité par 1000. |
|---------------------------|------------|-----------------|--------------------|
| Canadiens-Français..... | 4,421 | 1,531 | 65.01 |
| Irlandais Catholiques.... | 960 | 262 | 32.00 |
| Protestants..... | 1,114 | 374 | 32.07 |
| Total..... | 6,495 | 2,167 | 49.10 |

Ici, l'on voit tout d'abord que si la proportion de décès est plus considérable chez les Canadiens-français, c'est que la natalité chez eux dépasse énormément celle des autres races. Il en résulte que, si la santé des enfants était mieux soignée, et la ville en général bien assainie, notre force numérique s'accroîtrait rapidement, et la prépondérance de l'élément français dans notre Province serait assuré pour tout l'avenir. Le Dr. LaRocque dit qu'il n'y a pas, à ce qu'il croit, de peuple chez lequel la natalité soit plus forte que chez les Canadiens-français.

Il est triste de comparer ce fait avec les statistiques de la France, qui compte plus de morts que de naissances. A Paris, en 1875, les naissances furent 55,313, les décès, 60,245.

Le docteur fait remarquer que la moyenne de la vie adulte chez les Canadiens-français est plus longue que celle des autres nationalités.

Il passe ensuite à la variole.

L'excès de la mortalité de Montréal est dû au grand nombre d'enfants qui succombent à des maladies dont la plupart des causes pourraient être diminuées. La variole a encore fait des ravages considérables, surtout parmi la population infantile : 784 décès par cette maladie ont eu lieu dans la ville et les municipalités circonvoisines, 509 dans la ville, 83 dans les hôpitaux, 192 en dehors des limites, dont 665 chez des enfants au-dessous de 10 ans.

J'ai pu obtenir des informations que sur 100 décès, 70 n'avaient pas été vaccinés; 14 rapportés vaccinés par des médecins, mais aucun certificat n'a pu être produit; 6 vaccinés par d'autres que des médecins, 10 dont on n'a pu avoir aucune information. D'après ces proportions, sur les 509 décès, 300 n'auraient pas été vaccinés.

Puis il cite New-York, où les statistiques confirment l'utilité de la vaccine. Il traite au long du fonctionnement du Bureau de Santé et des précautions à prendre, la désinfection des maisons, etc.

L'hôpital des variolés est le sujet d'un article. On y remarque que sur 204 variolés qui avaient été vaccinés, 22 seulement sont morts, et encore, chez 191 de ceux-ci, la marque vaccinale était presque imperceptible; tandis que sur 102 non-vaccinés, 75 ont succombé. Voilà l'éloquence des chiffres.

Le rapport passe ensuite à la mortalité des enfants et aux causes principales qui la déterminent.

601 enfants sont morts de diarrhée, dysenterie, dentition, choléra infantum, 587 de débilité, 631 enfants trouvés, de débilité.

Puis viennent des articles sur les gaz délétères des fosses d'aisance, les abattoirs, les habitations et le drainage, les bains publics, les écoles, le Bureau de Santé et les statistiques vitales, les maladies syphilitiques et les enfants trouvés. Ce dernier item appelle surtout l'attention publique. Comme le dit le Dr. LaRocque, c'est une question non-seulement d'humanité, mais en outre une question d'Etat. Le rapport la traite avec science, discernement et zèle. En France, la moyenne de la mortalité parmi les enfants trouvés est de 70 à 90 par cent. Il est cependant démontré que les soins, aidés de la science, diminuent cette effrayante proportion. Ainsi :

Dans les départements de la Gironde et du Rhône dans lesquels on dépense 600,000 francs par année, mais où les inspecteurs sont ignorants de l'hygiène du premier âge de l'enfant, la mortalité est de 80 à 95 par 100.

Dans le département de la Nièvre, où il existe un service médical parfaitement organisé en faveur des enfants trouvés, la mortalité des enfants placés par l'administration est de 10 pour 100.

Dans le département de la Charente Inférieure, où l'inspecteur départemental et les sous-inspecteurs sont tous médecins, la mortalité des enfants placés par l'administration diffère peu de la mortalité des autres enfants du pays. A Lyon, où l'inspecteur n'est pas médecin et où il n'y a pas un seul médecin attaché au service, la mortalité est de 50 par 100. A Moscou, où 49 médecins sont attachés au service, la mortalité des enfants trouvés, malgré la rigueur du climat, est de 20 par 100; des médecins sont obligés de visiter les enfants une fois par mois. Ils prennent sur une table synoptique la pesantur de l'enfant, son état sanitaire, la salubrité du logement, la santé de la nourrice, et les maladies auxquelles les enfants sont sujets, et en font rapport; il y a une infirmerie dans chaque arrondissement, et même des écoles.

Nous voudrions pouvoir reproduire cet article en entier; mais l'espace nous manque.

Vers la fin de son rapport, le Dr. LaRocque donne la raison qui fait préférer l'Ouest à l'Est, dans toutes les grandes villes, pour les résidences. C'est que les vents d'ouest sont plus fréquents que les vents d'est, et que ceux-là faisant baisser la colonne barométrique, entraînent vers

l'Est des villes les gaz délétères; tandis que le vent d'est fait monter la colonne barométrique, et fait, par conséquent, passer les miasmes au-dessus des têtes de ceux qui habitent les quartiers à l'ouest des villes.

Enfin, le rapport se termine par quelques remarques sur l'alimentation de la ville, et la nécessité d'un abattoir public. Un tableau synoptique très-détaillé l'accompagne, dans lequel est classifiée la mortalité de la cité pour l'année 1875, par maladies, âges, races, quartiers, etc. etc. C'est un triomphe de compilation.

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi de cette intéressante brochure.

G.-E. D.

REVUE EUROPEENNE

Les longues sessions du parlement anglais et des chambres françaises sont enfin terminées, et la presse des deux pays s'occupe maintenant à se rendre compte de ce qui a été fait par les représentants de la souveraineté populaire. A l'époque où nous vivons, la manie de légiférer sur toutes sortes de sujets, est si universelle, on s'empresse tellement de tout bouleverser seulement pour dire qu'on a fait du nouveau, qu'on a aboli la veille avec grand fracas, qu'en général on a plus à se féliciter de ce que n'ont point fait les législateurs, que de ce qu'ils ont pu parvenir à élaborer.

Les journaux anglais peuvent trouver, s'ils le veulent, matière à consolation; car le *bill of fare*, comme ils le disent, assez maigre déjà, que M. Disraeli avait soumis au début de la session, s'est trouvé encore trop considérable pour l'appétit ou pour les facultés digestives de son public. Les projets de lois sur les universités, sur les évaluations, sur les patentes, sur les banqueroutes, plusieurs bills s'appliquant seulement à l'Ecosse, ont été abandonnés par le gouvernement. La loi de l'éducation qui vient en aide aux *denominational schools* (écoles confessionnelles), qui oblige les syndics des pauvres à payer pour l'éducation des enfants dont les parents sont indigents, qui, enfin, donne au gouvernement le pouvoir d'abolir les commissions scolaires lorsqu'elles restent un certain temps entièrement inactives, est une mesure très-importante; elle a été vivement discutée par son auteur, lord Sandon, qui l'a considérablement améliorée; par lord Hartington, M. Goschen et M. Forster. Elle aura, assure-t-on, pour résultat de placer, d'ici à quelques années, l'instruction primaire en Angleterre sur un aussi bon pied qu'en Irlande et en Ecosse; ce qui est bien à désirer.

La loi de la navigation et le traité d'extradition ont été, avec la fameuse question du nouveau titre d'impératrice des Indes donné à la reine, les sujets des débats les plus sérieux. Le Canada avait un mot à dire dans les deux premières questions; aussi, M. Smith, député-ministre de la marine, et notre ministre de la justice, M. Blake, ont-ils eu voix au chapitre. Tous deux s'en reviennent avec la satisfaction d'avoir réussi dans leurs importantes missions.

L'abrogation pure et simple du traité d'extradition aurait mis nos populations, pour bien dire, à la merci de tous les scélérats du monde. Ceux qui se trouvent déjà chez nous, encouragés par la pers-

pective d'un asile aux Etats-Unis, se seraient encore moins gênés que par le passé, tandis que leurs confrères de l'autre côté de la ligne 45 seraient venus continuer ici leur industrie avec la même certitude d'impunité pour leurs anciennes peccadilles.

La chose était d'autant plus sérieuse que nous n'avons dans ce pays qu'une force publique très-insuffisante, et que dans nos villes et nos campagnes, d'affreux truands et de vilains maraudeurs menaçaient déjà de renouveler les exploits des anciens *Brigands du Cap-Rouge*, que l'on joue sur un théâtre de cette ville, et qui auraient pu devenir une pièce tout à fait de circonstance.

Il est donc bien heureux que M. Blake ait réussi à obtenir, en autant que nous y sommes concernés, le maintien du *status quo*; autrement, tandis que les diplomates et les légistes auraient discuté de jolies questions de droit international, nous aurions souffert très-sensiblement de leurs subtilités et de leurs malentendus. *Quid delirant reges plectantur Achivi*.

La grande question d'Orient n'a eu qu'une part assez minime dans les discussions du parlement anglais. On a paru satisfait du rôle habile joué jusqu'ici par M. Disraeli, et on n'a point voulu lui mettre inutilement des bâtons dans les roues. Seulement, les atrocités commises par les Turcs ont eu leur effet sur le public et sur la presse, et il s'est fait entendre en parlement un écho de l'opinion, qui a pu donner à songer à M. Disraeli et à lord Derby.

Le premier ministre, avant même la fin de la session, a opéré sa retraite de la Chambre des Communes pour prendre place dans la Chambre des Lords, sous le titre de lord Beaconsfield, emprunté à un de ses premiers romans. Est-ce le dernier chapitre de son roman politique? On serait tenté de le penser.

L'acceptation d'une charge qui n'avait jamais coutume d'appartenir au premier ministre, celle de *keeper of the privy seal*, laisse à croire que le chef tory ne fait que prélude par là à son abdication formelle. Ses médecins, assure-t-on, lui auraient dit qu'il y avait urgence pour lui à se soustraire aux fatigues et aux anxiétés de la vie publique. Le moment serait bien choisi, car la politique extérieure de M. Disraeli a, dans le moment, tout le succès qu'il pouvait désirer, et il y a tout à craindre, cependant, qu'une situation très-difficile ne soit léguée à son successeur. C'est ce qui s'appelle *faire Charlemagne*, c'est-à-dire se retirer les mains pleines et sans laisser à ses adversaires la chance d'une revanche (1).

Deux faits particuliers ont créé dans ces derniers temps une sensation qui a presque nui à celle causée par le coup de théâtre que le premier ministre s'est permis. Il s'agit de ce qu'on appelle le mystère de Balham d'un côté, et de l'autre, de la conversion du fils de lord Nelson au catholicisme. Le mystère de Balham est une de ces sombres tragédies qui passent quelquefois inaperçues dans le monde interlope des vieux pays, où les drames réels surpassent si souvent tout ce que la fiction pourrait produire de plus saisissant. Un homme est mort par le poison; une première enquête du coroner avait indiqué

(1) Cette locution proverbiale viendrait, paraît-il, de ce que Charlemagne étant mort au zénith de la puissance et de la gloire, aucun de ses successeurs qui se partageaient son empire, n'eurent un sort aussi brillant.